

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION ET DE FONCTIONNEMENT

VESTA 28 C VESTA 38 C

Cette notice d'instructions et de fonctionnement précise les règles de montage et d'utilisation de votre chaudière. Nous vous remercions d'avoir choisi une chaudière DEVILLE THERMIQUE.

Toute reproduction totale ou partielle en vue de leur publication ou de leur diffusion par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, même à titre gratuit, est strictement interdite sans autorisation écrite préalable de la société Deville Thermique S.A.

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
1 LISTE DES COMPOSANTS	
2 COMPOSANTS DU TABLEAU DE COMMANDE	
3 INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION	
3.1 EMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE	
3.2 CONDUIT DE CHEMINEE ET CONDUIT DE RACCORDEMENT	
3.2.1 CONDUIT DE CHEMINEE	
3.2.2 CONDUIT DE RACCORDEMENT	
3.2.3 Cas d'un conduit de cheminee existant	
3.2.4 Cas d'un conduit de cheminee neuf	
3.2.5 DEPRESSION DE LA CHEMINEE	
3.3 Installation hydraulique	
3.4 Installation ballon	8
3.5 Branchement electrique	
4 MISE EN EAU	
5 MISE EN SECURITE	
5.1 MISE EN SECURITE SURCHAUFFE	
5.2 MISE EN SECURITE DU BRULEUR	10
6 FONCTIONNEMENT	10
6.1 Position Hiver "攀"	10
6.2 Position ete " " "	
7 ARRET DE LA CHAUDIERE	11
8 MAINTENANCE DE LA CHAUDIERE	
8.1 NETTOYAGE DU FOYER	
8.2 Pression de l'installation chauffage	
8.3 Protection du Ballon ecs	
9 COURBES DE DEBIT DU CIRCULATEUR	
10 DIMENSIONS	
11 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	
12 SCHEMA ELECTRIQUE	
13 BRULEUR	
13.1 Installation fioul	
13.2 DIAGRAMMES TUYAUTERIES D ALIMENTATION FIOUL	
13.3 MISE EN SERVICE DU BRULEUR	
13.4 REGLAGE AIR PRIMAIRE	
13.5 REGLAGE LIGNE GICLEUR	
13.6 REGLAGE DES ELECTRODES	
13.7 REGLAGE DE LA PRESSION FIOUL	
13.8 GICLEUR ET REGLAGES BRULEURS	
13.9SCHEMAS ELECTRIQUES	
13.10 RACCORD DE CONNEXION RAPIDE (BRULEUR FIOUL)	
14 ANOMALIES	
14.1 ANOMALIES DU BRULEUR	
14.2 ANOMALIES DE LA CHAUDIERE	
15 GARANTIE	23

1.- LISTE DES COMPOSANTS

- 1. Soupape de sécurité E.C.S. 7 bar
- 2. Robinet de remplissage.
- 3. Purgeur automatique.
- 4. Ballon E.C.S.
- 5. Clapet anti-retour.
- 6. Vanne de vidange du ballon E.C.S.
- 7. Pompe de charge E.C.S.
- 8. Soupape de sécurité chauffage 3 bars.
- 9. Vase d'expansion chauffage.
- 10. Circulateur chauffage.
- 11. Corps de chauffe en fonte.
- 12. Brûleur.
- 13. Robinet de vidange de la chaudière.
- 14. Thermostat de sécurité.

- 15. Sélecteur général.
- 16. Thermostat de contrôle eau de chauffage.
- 17. Thermostat de régulation température E.C.S.
- 18. Thermo manomètre.
- 19. Voyant lumineux mise en sécurité surchauffe.
- 20. Voyant lumineux position HIVER.
- 21. Voyant lumineux position ETE.

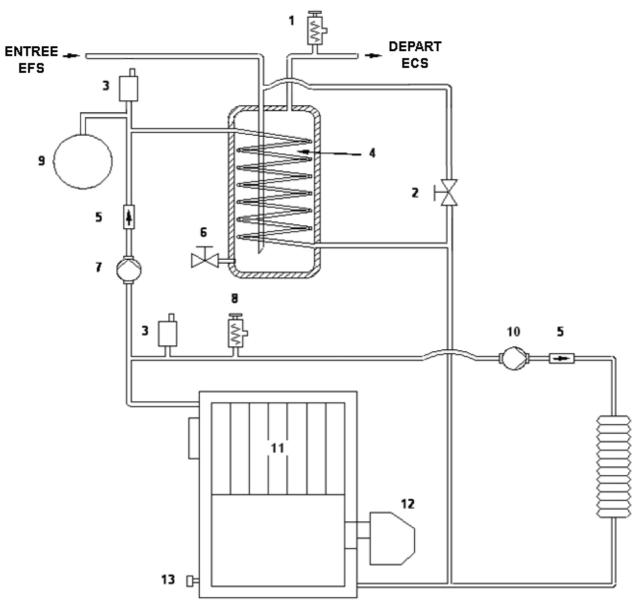
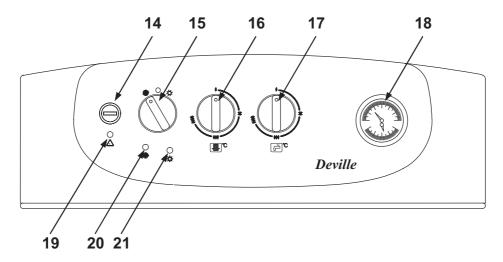


TABLEAU DE COMMANDE



2.- COMPOSANTS DU TABLEAU DE COMMANDE

Sélecteur général (15):

Il permet d'allumer et d'éteindre la chaudière. La position " "permet de sélectionner le fonctionnement Eté (seulement pour la production de l'E.C.S). La position "* permet de sélectionner le fonctionnement Hiver (pour le chauffage et la production de l'E.C.S.). La position "O" permet de mettre la chaudière à l'arrêt.

Thermostat de contrôle chauffage TC (16):

Il permet de sélectionner la température de consigne de l'eau de chauffage

Thermostat de régulation E.C.S. TECS (17):

Il permet de sélectionner la température de l'eau chaude sanitaire.

Thermo manomètre (18):

Indique la température et la pression de l'eau de chauffage de la chaudière.

Thermostat de sécurité de surchauffe TS (14):

Au delà de 110°C, met la chaudière en sécurité (coupure du brûleur). Thermostat à réarmement manuel.

Thermostat limiteur sanitaire TF 4:

Situé à l'intérieur du tableau, il arrête la chaudière à 80°C en fonctionnement sanitaire

Thermostat anti inertie chauffage TF3:

Situé à l'intérieur du tableau, il démarre la pompe de chauffage en cas de coupure par thermostat d'ambiance et si la température de la chaudière dépasse 93°C

3.- INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION

La chaudière doit être installée par du personnel qualifié en respectant les normes en vigueur. Il faut cependant respecter les recommandations générales suivantes lors de l'installation de la chaudière. Une mauvaise installation peut causer des dommages aux personnes, animaux et biens, pour lesquels le fabriquant n'est pas responsable.

3.1- Emplacement de la chaudière

Il est obligatoire de bien ventiler la chaufferie par des ouvertures sur l'extérieur. Cette amenée d'air neuf doit être d'une surface minimum de 50 cm² et être située le plus près possible de la chaudière.

La chaudière peut être posée directement au sol. Cependant, si la chaufferie est humide ou si le sol n'est pas adapté, il est nécessaire de prévoir un socle en ciment.

Après installation la chaudière devra être de niveau et bien stable afin de réduire les vibrations et les bruits.

La chaudière doit être installée dans un local technique non destiné à l'habitation (par exemple : garage, caves, etc.)

Il est indispensable de laisser un libre accès aux parties latérales de la chaudière, pour faciliter les opérations de maintenance.

3.2- Conduit de cheminée et conduit de raccordement

- 3.2.1 Conduit de cheminée :

La chaudière doit être obligatoirement raccordée à un conduit de cheminée.

Quelques préconisations générales :

- La chaudière ne doit pas être raccordée à un conduit de cheminée desservant un autre appareil.
- Un bon conduit de cheminée doit être construit en matériaux peu conducteurs de chaleur afin de limiter son refroidissement :
 - o II doit être absolument étanche, sans rugosité et stable.
 - Il ne doit pas comporter de variations de section brusques : pente par rapport à la verticale inférieure à 45°.
 - o II doit déboucher à 0,4 m au moins au-dessus du faîte du toit et des toits voisins, et 8m minimum de tout obstacle. Se reporter en tout état de cause au DTU 24.1.
 - Les boisseaux doivent être montés parties mâles vers le bas afin d'éviter le passage de coulures de condensats et de bistre à l'extérieur.
 - Le conduit de cheminée ne doit pas comporter plus de deux dévoiements (c'est à dire plus d'une partie non verticale). L'angle de ces dévoiements ne doit pas excéder 45° avec la verticale.
- Il est fortement recommandé d'installer un té de purge pour recueillir la condensation. Il doit être raccordé à l'égout.

- 3.2.2 Conduit de raccordement :

- Dans le cas où le conduit de raccordement comporte une partie horizontale, une pente de 5 cm par mètre vers le té de purge doit exister (ne jamais dépasser 2 mètres de partie horizontale).
- Il convient également d'éviter le recours excessif aux coudes (2 coudes 90° au maximum).
- En aucun cas le diamètre de raccordement du conduit ne doit être réduit par rapport à la buse de raccordement de la chaudière.
- Le conduit doit être visible sur tout son parcours et ramonable de façon mécanique. Sa dilatation ne doit pas nuire à l'étanchéité des jonctions amont et aval ainsi qu'à sa bonne tenue mécanique et à celle du conduit de cheminée. Sa conception et, en particulier, le raccordement avec le conduit de cheminée doit empêcher l'accumulation de suie, notamment au moment du ramonage.
- Il faut s'assurer que le tirage minimal est garanti pour le bon fonctionnement de la chaudière.

- 3.2.3 : Cas d'un conduit de cheminée existant :

L'installateur prend à son compte la responsabilité des parties existantes. Il doit vérifier l'état du conduit de cheminée et y apporter les aménagements nécessaires pour son bon fonctionnement et la mise en conformité avec la réglementation.

Ramoner le conduit de cheminée puis procéder à un examen sérieux pour vérifier :

- . La compatibilité du conduit avec son utilisation.
- . La stabilité.
- . La vacuité et l'étanchéité.

Si le conduit de cheminée n'est pas compatible, réaliser un tubage à l'aide d'un procédé titulaire d'un Avis Technique favorable ou mettre en place un nouveau conduit de cheminée.

- 3.2.4 : Cas d'un conduit de cheminée neuf :

Utilisation des matériaux suivants : (liste non exhaustive)

- . Boisseaux de terre cuite conformes à la NF EN 1806.
- . Boisseaux en béton conformes à la NF P 51-321.
- . Conduits métalliques composites conformes aux NF D 35-304 et NF D 35-303.
- . Briques en terre cuite conformes à la NF P 51-301.
- . Briques réfractaires conformes à la NF P 51-302.

L'utilisation de matériaux isolés d'origine permet d'éviter la mise en place d'une isolation sur le chantier, notamment au niveau des parois de la souche.

-3.2.5 : Dépression de la cheminée:

Pour un fonctionnement correct, la dépression de la cheminée doit être de 1,5 mm CE, chaudière à la température de consigne. Il est fortement préconisé d'installer sur le conduit un régulateur de tirage si la dépression est trop importante

3.3- Installation hydraulique

L'installation hydraulique doit être réalisée par du personnel qualifié en respectant la réglementation en vigueur et en prenant en compte les recommandations suivantes. Si la pression d'eau d'alimentation de réseau est supérieure à 3 bars, installer un réducteur de pression.

L'installation d'un disconnecteur (non fourni) avec une vanne d'arrêt en amont et une en aval sur le remplissage de l'installation est obligatoire. Le disconnecteur doit être raccordé à l'égout.

Toutes les soupapes de sécurité doivent être raccordées à l'égout.

- Installation neuve:

Avant la mise en service de la chaudière, l'intérieur des tuyauteries et des surfaces de chauffe doit être soigneusement nettoyé et rincé.

Cette opération a pour but d'éviter des dépôts de corps étrangers pouvant nuire au bon fonctionnement de la chaudière.

- Installation ancienne:

Réaliser un désembouage complet de toute l'installation existante, avant de poser la nouvelle chaudière. Cette opération doit être effectuée à l'aide d'un produit désembouant, suivi de plusieurs rinçages et d'une passivation. Ceci afin d'éliminer l'ensemble des boues se trouvant dans l'ancienne installation.

- Caractéristiques de l'eau de l'installation

Il est très important pour le bon fonctionnement et la sécurité de l'installation de connaître les caractéristiques chimiques et physiques de l'eau de remplissage.

L'emploi d'une eau trop dure peut provoquer des dépôts sur les surfaces d'échange thermique.

Une trop grande concentration de carbonate de calcium et de magnésium (calcaire), par l'effet du chauffage, précipite en formant des dépôts.

Les dépôts calcaires diminuent l'échange et peuvent être la cause de surchauffe localisée qui fragilisent les structures en provoquant une rupture. Nous conseillons donc d'effectuer un traitement de l'eau dans les cas suivants :

- Haute dureté de l'eau de remplissage (au-delà de 20° F).
- Installation à grande capacité en eau.
- Remplissages fréquents causés par des pertes d'eau.
- Remplissages fréquents à cause de travaux d'entretien de l'installation.

Vidange de la chaudière

Raccorder un tube flexible au robinet de vidange de la chaudière afin de pouvoir évacuer l'eau à l'égout. Ouvrir le robinet de vidange. Lorsque la vidange est terminée, refermer le robinet.

Précaution contre le gel

La chaudière ne dispose pas de protection antigel. Pour éviter tout dommage à la chaudière, il est recommandé de protéger l'installation avec de l'antigel.

En cas d'arrêt prolongé ou de non fonctionnement de la chaudière, il est conseillé de vidanger complètement l'installation.

3.4- <u>Installation ballon</u>

La garantie du ballon ECS est soumise à un contrôle annuel de l'anode de protection contre la corrosion par un technicien qualifié (si nécessaire, la remplacer) et de l'utilisation de la chaudière avec une eau d'alimentation ayant un Ph de 7 et un Th compris entre 10 et 20 °F.

La production d'eau chaude par ballon, impose le respect de l'exécution des points suivants:

- Le tuyau d'évacuation de la soupape de sécurité sanitaire 7 bars doit être relié à l'égout.
- Quand la pression du réseau d'eau est supérieure à 3 bars, il est nécessaire de prévoir un réducteur de pression.
- Il est conseillé de mettre un vase d'expansion sanitaire sur le circuit ECS entre la soupape de sécurité et le ballon afin d'éviter l'écoulement d'eau par la soupape.
- Afin d'éviter que l'E.C.S. ne dépasse les 60 °C aux points de puisage de l'installation, il est fortement recommandé d'installer un mitigeur thermostatique à la sortie du ballon E.C.S.
- -La chaudière est équipée d'origine d'une soupape de sécurité sanitaire 7 bar et de manchons diélectriques sur les tubes d'alimentation eau froide et sortie eau chaude du ballon.

Vidange du ballon :

Raccorder un tube flexible au robinet de vidange du ballon afin de pouvoir évacuer l'eau à l'égout. Ouvrir le robinet de vidange. Lorsque la vidange est terminée, refermer le robinet.

3.5-Branchement électrique

La chaudière doit être alimentée sous tension monophasée de 230 V -50Hz + terre au moyen d'un câble à trois fils (non fourni).

Un interrupteur général protégé par un fusible de 4 A est obligatoire.

En tout état de cause se reporter aux normes en vigueur NFC 15-100 installations électriques- règles.

Pour la sécurité de l'utilisateur, la connexion de la chaudière à une prise de terre efficace est obligatoire.

Mettre la chaudière hors tension avant d'effectuer toute intervention d'entretien ou de contrôle.

Thermostat d'ambiance : pour le branchement d'un thermostat d'ambiance, enlever le pont entre les bornes 8 et 9 du bornier situé dessous le tableau de commande, et raccorder le thermostat (à contact sec). Le thermostat d'ambiance agit en coupure brûleur et pompe chauffage.

4. MISE EN EAU

Pour mettre en eau l'installation, ouvrir les robinets d'arrêt amont et aval du disconnecteur (non fourni et obligatoire, et à raccorder à l'égout), puis le robinet de remplissage de la chaudière jusqu'à ce que le manomètre (page 3) indique une pression comprise entre 1 et 1,5 bar. Le remplissage de l'installation doit se faire lentement avec le bouchon du purgeur automatique (page 3) dévissé afin de purger l'installation. Le reste de l'installation doit être purgé convenablement à l'aide de purgeurs automatiques et manuels prévus à cet effet. Une fois la mise en eau terminée, fermer le robinet de remplissage de la chaudière, et les vannes d'arrêts amont et aval du disconnecteur.

NB: Allumer la chaudière sans eau peut provoquer des dégâts important dans l'installation et la chaudière.

5. MISE EN SECURITE

5.1- Mise en sécurité surchauffe

Cette mise en sécurité est signalée à l'aide du voyant lumineux de sécurité température N°19 (voir page 4). La chaudière se met en sécurité lorsque la température de celle-ci dépasse 110°C. Pour la remettre en fonctionnement, retirer le capuchon en plastique noir du thermostat de surchauffe et appuyer sur l'axe du thermostat, après avoir éliminé la cause du défaut.

5.2-Mise en sécurité du brûleur

Cette mise en sécurité est signalée à l'aide du voyant lumineux situé sur le brûleur. Pour redémarrer le brûleur, appuyer sur le voyant lumineux qui se trouve sur le brûleur.

Nota : Si la mise en sécurité du brûleur devenait répétitive, contactez votre SAV.

6. FONCTIONNEMENT

6.1- Position hiver "*": fonctionnement chauffage et Eau Chaude Sanitaire.

Mettre le sélecteur N°15(voir page 4) en position hiver "*".

La chaudière démarre en fonction sanitaire, si la température du ballon ECS est inférieure à la température de consigne du thermostat de régulation ECS N°17(voir page 4). Le brûleur et la pompe de charge ECS fonctionnent. Le circulateur du circuit chauffage est arrêté.

Lorsque la température de consigne de l'eau du ballon ECS est atteinte, la chaudière passe automatiquement en mode chauffage, la pompe de charge du circuit ECS est arrêtée ainsi que le brûleur.

Si la température de l'eau de chauffage est inférieure à la température de la consigne du thermostat de contrôle N°16(voir page 4) ou si le thermostat d'ambiance lorsqu'il y en a un est en demande (température ambiante inférieure à la température de consigne du thermostat), le brûleur et le circulateur du circuit chauffage se mettent en fonctionnement. La pompe de charge du circuit ECS est arrêtée.

6.2- Position été "\(\times\)": fonctionnement Eau Chaude Sanitaire uniquement.

Mettre le sélecteur N°15(voir page 4) en position été "☼".

La chaudière démarre en fonction sanitaire, si la température du ballon ECS est inférieure à la température de consigne du thermostat de régulation ECS N°17(voir page 4). Le brûleur et la pompe de charge ECS fonctionnent. Le circulateur du circuit chauffage est arrêté.

Lorsque la température de consigne de l'eau du ballon ECS est atteinte, la chaudière se met à l'arrêt et en attente d'une demande ECS. La pompe de charge du circuit ECS est arrêtée ainsi que le brûleur.

7.-ARRET DE LA CHAUDIERE

Pour arrêter complètement la chaudière, disposer le sélecteur N° 15 (voir page 4) en position "O".

8.-MAINTENANCE DE LA CHAUDIERE

Pour préserver les performances de la chaudière et la maintenir en parfait état, il est obligatoire de procéder au moins une fois par an à une révision complète de l'ensemble du groupe thermique, comme l'impose le Règlement Sanitaire Départemental. Cette révision devra être confiée à du personnel qualifié et comportera au minimum les opérations suivantes

8.1.-Nettoyage du foyer

- Mettre la chaudière hors tension
- Démonter le brûleur de son support en desserrant son écrou de fixation et l'ôter de la chaudière.
- Démonter la porte du circuit des fumées et la porte du foyer pour avoir accès à l'intérieur du corps de chauffe.
- -Enlever et nettoyer les quatre turbulateurs en inox.
- Brosser toutes les surfaces intérieures du corps de la chaudière et enlever les dépôts issus de cette opération.
- Remonter tous les éléments démontés en veillant à leur parfaire étanchéité et en remplaçant les points d'étanchéité si nécessaire.

8.2.-Pression de l'installation de chauffage

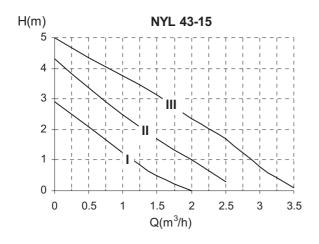
- Vérifier à l'aide du manomètre du tableau de commande que la pression de l'installation de chauffage soit comprise entre 1 et 1,5 bar. Cette vérification est à faire régulièrement

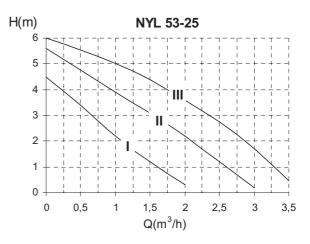
8.3.-Protection du ballon ECS

- Sur ce modèle de chaudière, il est indispensable d'effectuer une révision périodique annuelle de l'anode de protection cathodique du ballon ECS. Si l'épaisseur de l'anode est trop faible, la remplacer.
- Si cette maintenance n'est pas scrupuleusement réalisée, la durée de vie utile du ballon d'E.C.S. risque d'être considérablement amenuisée, et la garantie ne pourra pas être appliquée.
- Vérifier les caractéristiques de l'eau d'alimentation en eau froide, Le Ph doit être de 7 et le Th compris entre 10 et 20°F. Si tel n'est pas le cas, la garantie du ballon ne pourra pas être appliquée.

9.-COURBES DE DEBIT DU CIRCULATEUR

Les graphiques suivants donnent les pressions et débits du circulateur du circuit chauffage de la chaudière en fonction de la vitesse choisie.

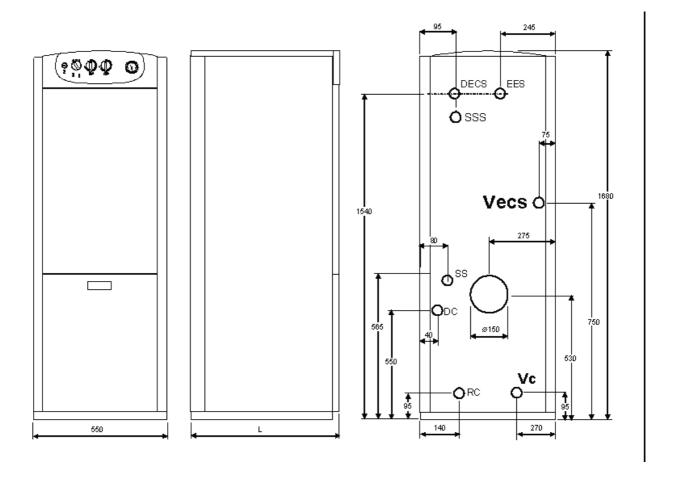




VESTA 28 C

VESTA 38 C

10.-DIMENSIONS



DC: Départ chauffage. **RC:** Retour chauffage.

EES: Entrée eau froide sanitaire.

DECS: Départ eau chaude sanitaire

 $\mbox{\ensuremath{V_{eCS}}\xspace}\xspace$ Vidange du ballon E.C.S., 3/8" M.

 V_{C} : Vidange de la chaudière 1/2" M.

SS: Soupape de sécurité 3 bars.

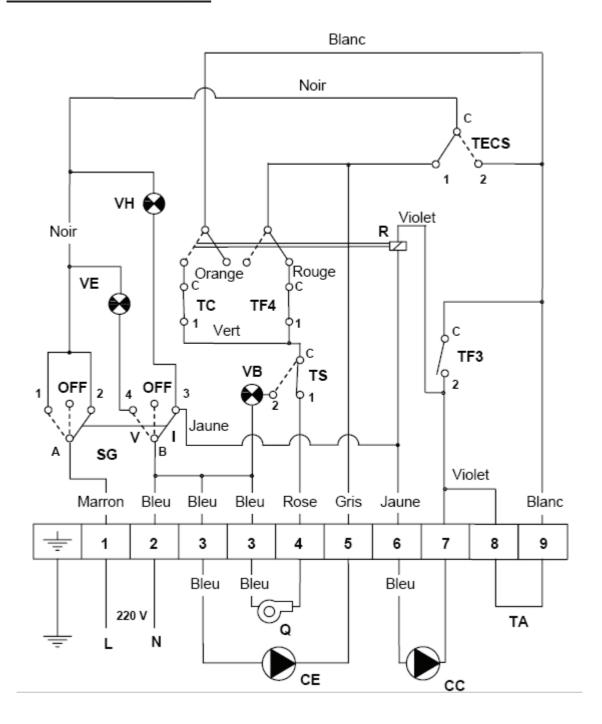
SSS: Soupape de sécurité sanitaire 7 bars

	CÔTE L	DC	RC	EES DECS
VESTA 28 C	700	1" M	1" M	3/4" M
VESTA 38 C	800	1" M	1" M	3/4" M

11.-CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

MODELE		VESTA 28 C	VESTA 38 C	
Nombre d'éléments fonte	-	3	4	
Type de chaudière	-	Standard + E.C.S. par accumulation		
Consommation calorifique nominale	kW	29,3	40,5	
Puissance utile nominale	kW	27,8	38,5	
Production E.C.S. en 10 min. Δt=30°C	Lts	190	190	
Production E.C.S. en 1 heure Δt=30°C	Lts/1h	750	750	
Débit nominal d'E.C.S. ΔT = 30°C	l/min	11	11,2	
Temps de réchauffage du ballon de 35 a 58 °C	min.	7,5	7,15	
Régulation de la température chauffage	°C	60-85		
Régulation de la température de l'E.C.S.	°C	80 maxi		
Température maxi de sécurité surchauffe	°C	110		
Pression maxi de fonctionnement	bar	3	3	
Pression maxi de fonctionnement du circuit E.C.S.	bar	7		
Contenance en eau de la chaudière	L	16,2	20,2	
Capacité du ballon E.C.S.	L	100		
Perte de charge coté eau	mb	15	19	
Volumes fumés	L	11,4	17,5	
Débits fumés maxi	Kg/s	0,0132	0,0186	
Perte de charge coté fumées	mb	0.17	0.18	
Profondeur foyer	mm	300	400	
Type foyer de combustion	-	Humide, trois parcours de fumées		
Type régulation Brûleur	-	Tout ou Rien		
Alimentation électrique – Puissance absorbée	-	230 V - 50 Hz - 200 W		
Poids chaudière seule / chaudière emballée	Kg	210/240 246/285		
Nº certification CE	-	RC 99BM90		

12.-SCHEMA ELECTRIQUE



Q: Brûleur.

CE: Pompe de charge ECS.

CC: Circulateur chauffage.

R: Bobine de relais.

VH: Voyant lumineux fonction hiver.

VE: Voyant lumineux fonction été.

VB: Voyant lumineux mise en sécurité brûleur (sur brûleur).

TA: Thermostat d'ambiance (non fourni).

TC: Thermostat contrôle chauffage maxi 85 °C.

TS: Thermostat de sécurité surchauffe 110 °C.

 $T_{\text{ECS}}\text{:}$ Thermostat ECS maxi 80 °C.

TF3: Thermostat anti inertie chauffage 93 °C.

TF4: Thermostat limiteur sanitaire 80 °C.

SG: Sélecteur général.

13.-BRULEUR

Les chaudières VESTA 28 C et VESTA 38 C sont livrées d'origine avec un brûleur fioul intégré.

Pour l'installation du combustible, se conformer aux instructions figurant sur cette notice (voir chapitre diagrammes tuyauteries d'alimentation fioul et brûleur fioul)

L'installation fioul, la mise en service, le réglage et l'entretien annuel du brûleur doivent être effectués par du personnel qualifié.

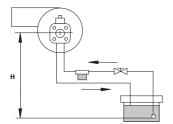
13.1-Installation fioul

Raccorder les flexibles d'aspiration et de retour en intercalant sur l'aspiration un filtre fioul.

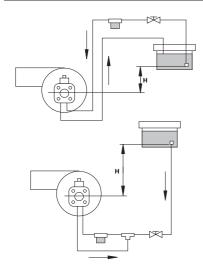
13.2-Diagrammes tuyauteries d'alimentation en fioul

Le système d'alimentation fioul du brûleur doit être parfaitement étanche.

Installation en aspiration



Installation en chargement



Installation en aspiration			
Н	Longueur tuyau		
(m)	Øint 8 mm.	Øint 10 mm.	
0,0	25	60	
0,5	21	50	
1,0	18	44	
1,5	15	38	
2,0	12	26	
2,5	10	26	
3,0	8	20	
3,5	6	16	

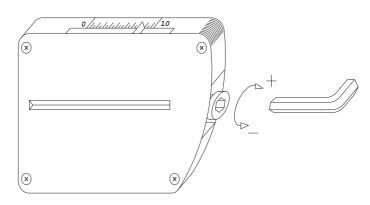
Installation en chargement			
Н	Longueur tuyau		
(m)	Øint 8 mm.	Øint 10 mm.	
0,5	10	20	
1,0	20	40	
1,5	40	80	
60	100		

13.3.-Mise en service du brûleur

- Vérifier que :
 - la cuve de stockage de combustible est suffisamment remplie et que le brûleur est bien alimenté en fioul.
 - le brûleur est sous tension
 - les raccordements des conduites fioul sont étanches.
 - les raccordements d'évacuation des produits de combustion sont étanches.
- Mettre le sélecteur N° 15 (voir page 4) en position chauffage (hiver) pour démarrer le brûleur.

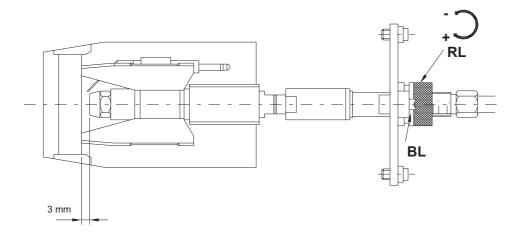
13.4.-Réglage d'air primaire

Pour augmenter l'arrivée d'air primaire, tourner la vis dans le sens horaire pour la diminuer, tourner la vis en sens inverse (voir schéma ci contre).



13.5.-Réglage de la ligne gicleur

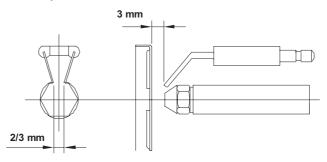
Pour régler la ligne gicleur, desserrer la vis de blocage "BL": Tourner la molette de réglage "RL", dans le sens horaire pour augmenter l'arrivée d'air et dans le sens anti horaire pour la diminuer. Une fois le réglage effectué, resserrer la vis de blocage "BL". Voir schéma ci-dessous.



17

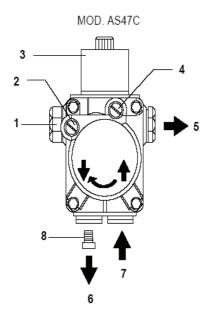
13.6.-Réglages des électrodes

Pour obtenir un allumage et un fonctionnement correct du brûleur, régler le positionnement des électrodes d'allumage comme indiquées sur le schéma ci-dessous.



13.7.-Réglage de la pression de fioul

Pour régler la pression de la pompe fioul du brûleur, tournez la vis (1) dans le sens horaire pour augmenter la pression et dans le sens contraire pour la diminuer.



- 1- Réglage de la pression.
- 2 Prise vacuomètre.
- 3 Electrovanne.
- 4 Prise manomètre
- 5 Sortie ligne gicleur.
- 6 Retour.
- 7 Aspiration.
- 8- Vis de by-pass

(intérieur pompe)

Pour une installation en monotube, retirer la vis de by-pass (8) et bouchonner au raccord (6) du circuit de retour de la pompe fioul. Il n'est pas recommandé de réaliser une installation monotube en aspiration.

13.8.-Gicleur et réglages brûleur

Les chaudières **VESTA 28 C et 38 C** sont livrées avec le brûleur monté, avec son gicleur correspondant. Sur le tableau suivant nous spécifions les gicleurs et régulations correspondantes à chaque modèle:

Remarques importantes:

Les réglages ci dessous sont donnés à titre indicatif

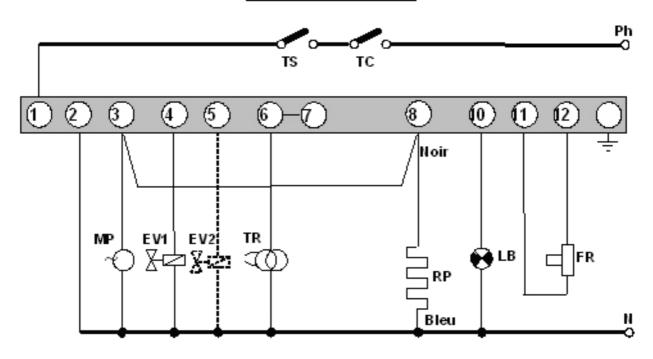
Il est impératif de faire régler le brûleur à la mise en service et après chaque intervention par un professionnel qualifié.

Il est nécessaire de contrôler les réglages en vérifiant l'indice de noircissement, le taux de CO et le taux de CO₂.

MODELES	GICLEUR DANFOSS	PRESSION FIOUL (bar)	REGLAGE D'AIR	REGLAGE DE LIGNE GICLEUR
VESTA 28 C	0,65/80° S	10	3.5	1
VESTA 38 C	0,85/45° S	10	5	3,5

13.9.-Schémas électriques

SIEMENS LOA-21



TC: Thermostat de chaudière.

TS: Thermostat de sécurité.

LB: Témoin de défaut.

FR: Cellule photoélectrique.

TR: Transformateur d'allumage

MP: Moteur pompe.

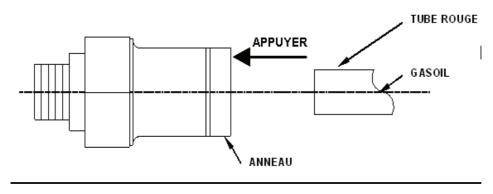
EV: Electrovanne.

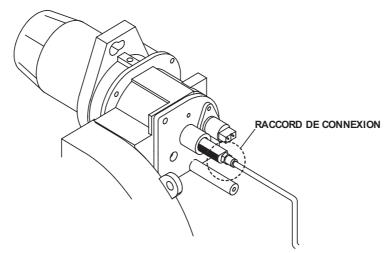
RP: Résistance de préchauffage.

13.10.-Raccord de connexion rapide

Pour connecter et déconnecter le tube rouge d'entrée de fioul à la ligne gicleur, procédez de la façon suivante :

- Appuyez du doigt sur l'anneau du raccord dans le sens de la flèche en tirant simultanément du tube rouge.





14.-ANOMALIES

La liste ci-dessous indique les pannes les plus courantes, pour la chaudière et son brûleur.

14.1.-Anomalies du brûleur

Le brûleur comporte un système de sécurité signalé par un voyant lumineux sur le brûleur. Si tel est le cas, réarmez-le en appuyant sur ce voyant. En cas de mise en sécurité répétitive, contacter votre SAV

PANNE	CAUSE	RÉPARATION	
	- Vanne alimentation fioul fermée	Ouvrir la vanne	
Brûleur ne	-Pas d'alimentation électrique à la chaudière	Vérifier l'alimentation électrique	
s'allume pas	- Gicleur défectueux	Remplacer le gicleur	
·	- Electrodes allumage mal réglées	Régler suivant notice	
	-Pas de demande thermostat d'ambiance ou de l'aquastat de la chaudière	Mettre le thermostat et l'aquastat en demande	
	- Gicleur défectueux	Remplacer le gicleur	
Mises en sécurités	- Cellule photoélectrique sale ou défectueuse	Nettoyer la cellule ou la remplacer	
fréquentes	- Circuit des fumées obstrué	Nettoyer la chaudière	
	- Filtres fioul, de l'installation ou de la pompe du brûleur, encrassés	Nettoyer les filtres	

14.2.-Anomalies de la chaudière

PANNE	CAUSE	RÉPARATION
	- La pompe chauffage ne fonctionne pas	Vérifier et débloquer la pompe si nécessaire.
Radiateur ne chauffe pas	- Air dans le circuit hydraulique	Purger l'installation et la chaudière (Le bouchon du purgeur automatique doit toujours être desserré)
Bruit excessif	- Brûleur mal réglé	Vérifier le réglage du brûleur
Bruit excessii	-Flamme instable	Vérifier le réglage brûleur

15 .GARANTIE

La garantie est soumise à un usage normal des appareils et dans la mesure ou les instructions de la notice d'emploi sont respectées.

Nous ne saurions trop vous conseiller de lire attentivement cette notice ainsi que les conditions de garantie ci-dessous.

Nos appareils doivent être installés par un professionnel qualifié suivant les règles de l'art, normes et réglementations en vigueur.

Nos appareils sont garantis à dater du jour de la facture dans les conditions ci-après:

- Corps de chauffe : 5 ans

- Ballon sanitaire: 3 ans

- Accessoires électriques: 1 an

Pour bénéficier de la garantie, seule la présentation de la facture d'achat fait foi.

Pendant la période de garantie, DEVILLE THERMIQUE garantit tout défaut de matière ou de fabrication et n'est tenu qu'au remplacement gratuit des pièces reconnues défectueuses après contrôle par ses services. Les frais de main d'œuvre et de déplacement ne seront pas pris en considération.

D'une manière non limitative, la garantie ne couvre pas les effets dus à l'usure normale, ainsi que les détériorations résultant d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut d'installation ou d'une insuffisance d'entretien.

Ces dispositions ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts ou vices cachés, qui s'applique, en tout état de cause, dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

En cas de litige, les Tribunaux de LYON sont seuls compétents.



Les descriptions et caractéristiques figurant sur ce document sont données à titre d'information et non d'engagement. En effet, soucieux de la qualité de nos produits, nous nous réservons le droit d'effectuer, sans préavis, toute modification ou amélioration.

* * *

DEVILLE THERMIQUE

ZAC Les Marche du Rhône Est – 69 720 SAINT LAURENT DE MURE <u>www.devillethermique.com</u> - <u>contact@devillethermique.com</u>